

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7374421701

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7374421701>

Cette annonce a été mise en ligne le **15 août 2024** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été créé une société représentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée (SAS)
Dénomination sociale : BELMON
Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la société au RCS d'ANGERS
Siège social : N° 10 « Le Hêtre » BRAIN SUR LONGUENÉE – 49220 ERDRE-EN-ANJOU
Capital social : 10 000 €, constitués d'apports en numéraire, divisé en 100 actions de 100 € chacune, entièrement souscrites et libérées à la constitution
Objet : la production et la vente d'électricité, notamment par une installation photovoltaïque ; la réalisation de prestations de travaux notamment de travaux agricoles ; le stockage de denrées et produits notamment agricoles ; prendre des participations dans d'autres structures et/ou passer tout contrat susceptible de développer directement ou indirectement ses affaires ; produire et vendre de l'électricité à partir d'autres technologies que celle du « photovoltaïque », dans le respect des lois et règlements en vigueur ; développer de manière connexe des activités de location d'immeubles ; avoir la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions de parts, d'actions, d'obligations et de tous titres ou droits sociaux en général ; avoir la propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement et de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des immeubles et droits immobiliers en question ; la vente de ces mêmes biens ; et plus généralement toutes opérations, notamment financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou

susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.
Président : Monsieur BELLOIN Antoine, demeurant, N° 10
« Le Hêtre » BRAIN SUR LONGUENÉE – 49220 ERDRE-
EN-ANJOU, nommé pour une durée indéterminée
Directrice générale : Madame HAMON Pauline, N° 10 «
Le Hêtre » BRAIN SUR LONGUENÉE – 49220 ERDRE-
EN-ANJOU, nommée pour une durée indéterminée

Chaque associé jouit, sans restriction, d'un droit
d'admission aux assemblées d'associés et exerce son
droit de vote proportionnellement au capital des actions
qu'elle représente. Il n'y a pas d'action ayant droit de
vote double.

Les statuts prévoient une clause d'agrément des
cessionnaires d'actions ; l'assemblée générale des
actionnaires statue sur les demandes d'agrément des
cessions.

Immatriculation : RCS d'ANGERS

Pour avis
Le président

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex